

## **COVID-19 : Saint-Alphonse-Rodriguez en mode préventif**



**Saint-Alphonse-Rodriguez, le 13 mars 2020** – Suivant les recommandations formulées par l'Union des municipalités du Québec ainsi que par les autorités gouvernementales, la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez met de l'avant des mesures préventives afin de limiter les risques de propagation de la COVID-19.

En ce sens, un ajustement aux opérations municipales est en vigueur dès maintenant et les mesures suivantes sont mises en œuvre jusqu'au 30 mars 2020 inclusivement :

- **La bibliothèque Dr-Jacques-Olivier sera fermée durant cette période.** Les usagers qui ont des livres en leur possession verront le terme de leur emprunt reporté jusqu'à la réouverture de la bibliothèque.
- **Les activités et événements de loisir et de culture prévus durant cette période au Centre communautaire rodriguais et à la salle Marcel-Gaudet sont annulés.**
- **Le comptoir vestimentaire est également fermé jusqu'à nouvel ordre.**
- **Les citoyens qui ont besoin de recourir aux services de la Municipalité sont invités, dans la mesure du possible, à ne pas se présenter sur place et à communiquer avec la réception de l'Hôtel de ville par courriel à l'adresse [info@munsar.ca](mailto:info@munsar.ca) ou par téléphone au 450 883-2264, poste 7400.**
- **Il est également recommandé de procéder au premier paiement des taxes municipales, dont la date limite est le 15 mars, en favorisant l'un des moyens suivants :**
  - Dans la plupart des institutions financières :
    - Par Internet.
    - Au guichet automatique.
    - À même le prêt hypothécaire.
  - Par la poste (en incluant le coupon) :
    - Par chèque.

L'équipe municipale souhaite rappeler qu'il est possible de trouver de l'information fiable et à jour concernant le coronavirus aux endroits suivants :

- [www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/](http://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/)
- [www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-%0bdes-maladies/tousser-ou-eterner-sans-contaminer/](http://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-%0bdes-maladies/tousser-ou-eterner-sans-contaminer/)

Même si aucun cas n'est actuellement officiellement recensé dans le secteur, la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez invite les citoyens à rester prudents et à limiter le plus possible leurs déplacements. Une surveillance rapprochée de la situation sera effectuée en continu par l'équipe municipale et des ajustements pourraient être apportés si les circonstances venaient à évoluer.

Pour plus d'information au sujet de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, visiter le [www.munsar.ca](http://www.munsar.ca).

- 30 -

**Source :** Julie Beauséjour  
COMME JULIE communication  
[julie@commejulie.com](mailto:julie@commejulie.com) 450 421-1410

**Information :** Elyse Bellerose  
Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez  
[dg@munsar.ca](mailto:dg@munsar.ca) 450 883-2264